Chef de service qualité des comptes

Au sein de la Direction des affaires financières

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

1. La collectivité

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien compte 10 communes et près de 92 000 habitants.
Elle rayonne sur un bassin de vie de 123 000 habitants soit plus du tiers de la population insulaire.
Ce territoire entre mer et montagne recèle une culture et une histoire particulièrement riche. Sa capitale régionale reste une ville à forte identité, et bénéficie d'un dynamisme nouveau attesté par son essor démographique.

La communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- Politique de la ville dans la communauté ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Eau et assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Protection et mise en valeur de 1'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs sur le réseau de transport urbain sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien ;
- Opérations immobilières individualisées de construction, reconstruction, réhabilitation totale ou extension de casernements de gendarmerie d'intérêt communautaire ;
- Création, sur le territoire communautaire, d'espace test agricole ;
- Accueil et garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation (fourrière canine)
- Création, aménagement, gestion et animation des sentiers patrimoniaux communautaires ;
- Création, aménagement et gestion de la zone de mouillage et d'équipement léger du golfe de Lava ;

La CAPA lance aujourd'hui un appel à candidatures, afin de pourvoir un poste de Chef de Service qualité des comptes au sein de la Direction des affaires financières.

2. Le poste

Dénomination	Chef de Service qualité des comptes
Liaisons hiérarchiques	Rattachement hiérarchique auprès du directeur des affaires financières et directeur adjoint
Liaisons fonctionnelles	•Réunions régulières avec les représentants des autres collectivités, des services de l'Etat ; •Echanges réguliers avec l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération ; •Relations avec les élus communautaires et communaux ; •Lien régulier avec les prestataires de la collectivité.

Description du poste
Piloter le service Qualité des Comptes de la collectivité et encadrer les agents placés sous sa responsabilité
Réaliser et contrôler les procédures comptables et patrimoniales afin d'améliorer la qualité des comptes de la collectivité

Les missions principales
●Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité dans le domaine concerné et mise en œuvre
●Assister et conseiller la direction ou les élus
●Veille juridique et réglementaire
●Gérer les tâches budgétaires et administratives du service
●Gérer les ressources humaines
●Manager de manière opérationnelle le service
●Animer les équipes
●Evaluer les projets mis en œuvre
●Contrôler l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans les situations de travail

Exécution comptable
- Animer et piloter l'équipe comptable
- Coordonner, gérer et contrôler les procédures budgétaires et comptables des services
- Contrôler l'exécution comptable des marchés et des bons de commande
- Contrôler l'exécution comptable des contrats passés par la collectivité
- Assurer les opérations de mandatement
- Assurer les opérations comptables complexes
- Etablir des relations suivies avec les services de la Trésorerie et les fournisseurs
- Assurer le suivi des provisions
- Assurer les opérations de fin d'exercice
- Suivre l'exécution au regard des budgets
- Suivre l'exécution au regard des capacités pluriannuelles de financement
- Suivre l'exécution au regard de la trésorerie

*** Conseil**
- Conseiller, assister et former les services de la collectivité pour ce qui relève de son domaine de compétence
- Assurer la veille juridique et règlementaire
- Formaliser les procédures comptables
- Mettre en place des tableaux de bord d'exécution budgétaire (suivi des consommations de crédits...)
- Être le référent métier pour l'usage des applicatifs financiers (SEM,...)
- Réaliser des tutos à destination des services de la Collectivité.

*** Opérations patrimoniales**
- Gérer et suivre l'inventaire comptable
- Rédiger les délibérations correspondantes
- Gérer et suivre les amortissements
- Assurer les opérations d'ordre correspondantes

Les missions ponctuelles
- Animer des réunions internes et externes à la collectivité (trésorerie, communes, commande publique...)
- Recevoir les usagers et traiter les doléances dans le cadre des procédures de mandatement
- Accompagner les communes dans la compréhension des mécanismes comptables
- Réaliser des études ponctuelles en fonction des besoins du service.
- Piloter des projets d'évolution des process métier, circuits ou des outils en lien avec l'activité du service et procéder au déploiement
- Participer à des actions ou projets transverses qui concourent à l'intérêt de la direction, en lien avec le chef de service Fiscalité, dettes et recettes.
- Animer des webinaires à destination des services

Caractéristiques personnelles recherchées :
- Rigueur
- Esprit de synthèse

- Pédagogie
- Qualités relationnelles
- Capacité à la négociation
- Polyvalence
- Respect de la confidentialité
- Autonomie

3. Les exigences

Filières et cadre d'emploi	Cadre d'emplois des attachés territoriaux – catégorie A
Connaissances	• Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du domaine de compétences du service ; orientations et priorités des élus et décideurs ; méthodologie et outils d'analyse et de diagnostic • Instances et processus de décision de la collectivité ; techniques de communication et négociation • Principes fondamentaux du domaine de compétences ; techniques de recherche documentaire, de recueil et de traitement de l'information • Procédures administratives ; règles budgétaires et comptables • Méthodes et outils de la gestion du personnel ; offre de formation interne et externe ; techniques et procédures d'évaluation • Principes et modes d'animation du management opérationnel (diagnostic, définition et pilotage de projet de service); outils de pilotage et suivi d'activités des services (animer des réunions, contrôler et évaluer les actions du service) • Méthodes et outils du management par projets et objectifs ; notions de psychologie; techniques de résolution de conflits et médiation • Méthodologie et outils d'évaluation des politiques publiques • Règlementation en matière de santé et de sécurité au travail • Maîtrise de la comptabilité publique (M14, M43, M49, M57) et des règles de préparation et d'exécution budgétaire • Maîtrise des logiciels ASTRE Finances, Immonet, Business Object et des outils bureautiques • Maîtrise des règles de gestion de l'inventaire, des amortissements et des opérations comptables complexes • Management opérationnel du service
Expérience	- Ayant exercé dans un service finances d'une collectivité locale - Expérience de plusieurs années en finances publiques, gestion comptable et budgétaire - Expérience d'encadrement de plusieurs agents
Formation	- Licence ou Master I en droit public ou finances publiques souhaité

Modalités de candidatures – composition du dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Dernier arrêté de carrière (si statutaire)

Toutes les candidatures devront être adressées avant le **10/07/2026** à : : candidatures@ca-ajaccien.fr